



## NOUVEAUX RÈGLEMENTS CONCERNANT LA PARTICIPATION À DES CATÉGORIES D'ÂGE SUPÉRIEURES



### POUR LES 10 ANS ET 12 ANS ET MOINS – EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

Aux joueurs et aux parents,

Conformément au Développement à long terme de l'athlète, il est recommandé aux joueurs de choisir des tournois leur permettant d'obtenir un ratio de victoires-défaites de 3:1 (plus de détails dans le guide du DLTA). Cela aide les jeunes joueurs à prendre part à des compétitions adéquates pour leur âge et leur étape de développement et non pour seulement tenter de récolter des points de classement. Pour faciliter ceci, Tennis Canada et les associations provinciales de tennis ont adopté une politique limitant le nombre de catégories d'âge dans lesquelles les joueurs de 10 ans et 12 ans et moins peuvent participer.

Voici les recommandations :

Les joueurs de 12 ans et moins peuvent prendre part à des tournois n'excédant pas leur catégorie par plus de deux catégories d'âge. La même règle est en vigueur pour les joueurs de 10 ans et moins, mais les règlements provinciaux prévaudront en raison des différences de structures des tournois. Cela signifie que :

- 10 ans et moins : ne peuvent participer qu'à des tournois pour 10 et 12 ans et moins, et, dans certaines provinces, à des tournois pour 14 ans et moins
- 12 ans et moins : ne peuvent participer qu'à des tournois pour 12, 14 et 16 ans et moins

Chaque province aura également une clause « d'exception » permettant aux joueurs ayant obtenu de bons résultats dans des tournois provinciaux ou canadiens importants de concourir dans des épreuves excédant leur catégorie par plus de deux catégories d'âge.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour obtenir les détails pour chaque province :

### Règlement pour joueur dans des catégories supérieures – par province, en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016

						Atlantique				
	CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NE	IPE	TN-L
Avez-vous des restrictions pour les joueurs de 10 et 12 ans et moins ?	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
Si oui, quelles sont les règles concernant ces restrictions?	Pour CB, AB, SK, MB, ON - 10 ans et moins peuvent jouer dans 12 et 14 ans et moins - 12 ans et moins peuvent jouer dans 14 et 16 ans et moins					- 1 <sup>re</sup> année 10 ans : Ne peut que jouer uniquement 10 ans et moins. - 2 <sup>e</sup> année 10 ans : Peut jouer 12 ans et moins. - 1 <sup>re</sup> année 12 ans : Ne peut jouer que 14 ans. - 2 <sup>e</sup> année 12 ans : Peut jouer 14 ans et 16 ans.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Si vous avez des restrictions concernant la participation à des catégories supérieures, quelle est la clause d'exception qui permet au joueur de jouer dans des catégories par plus de deux catégories d'âge ?	voir ci-dessous	voir ci-dessous	voir ci-dessous	voir ci-dessous	Un représentant du joueur (entraîneur ou parent) doit faire parvenir une demande écrite au gestionnaire du développement des joueurs au moins 30 jours à l'avance en fournissant les raisons (résultats) pour obtenir une exception.	L'entraîneur du joueur doit faire une demande officielle auprès de la Commission des entraîneurs en fournissant des résultats détaillés qui justifient cette demande.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

**N. B. Tennis Canada et les associations provinciales évalueront cette recommandation dans six mois afin de s'assurer qu'elle répond aux objectifs. Des mesures supplémentaires pourraient être adoptées à ce moment-là.**

## Application de ce règlement pour des joueurs de l'extérieur de la province où a lieu le tournoi

Toutes les provinces se sont entendues pour imposer la règle la plus stricte en vigueur. Autrement dit, elles imposeront la règle **la plus restrictive** entre celle de la province hôte où le tournoi de déroule et la province où le joueur est enregistré officiellement comme compétiteur.

Voici quelques exemples :

Un joueur de 12 ans et moins de l'Ontario tente de s'inscrire à un tournoi pour 18 ans et moins en Nouvelle-Écosse. Dans ce cas, le règlement de l'Ontario s'appliquerait et le joueur ne pourrait pas s'inscrire à ce tournoi. *Fondement : Bien que le tournoi se déroule en Nouvelle-Écosse, le règlement de l'Ontario s'applique, car il ne permet aux joueurs de 12 ans et moins que de participer à des tournois 16 ans et moins.*

Un joueur de 10 ans et moins de l'Ontario tente de s'inscrire à un tournoi pour 14 ans et moins au Québec. Dans ce cas, le règlement du Québec s'appliquerait et le joueur ne pourrait pas s'inscrire à ce tournoi. *Fondement : Le règlement du Québec, hôte du tournoi, ne permet aux joueurs de 10 ans et moins que de participer à des tournois 12 ans et moins.*

Un joueur de 10 ans et moins du Québec tente de s'inscrire à un tournoi pour 14 ans et moins en Ontario. Dans ce cas, le règlement du Québec s'appliquerait et le joueur ne pourrait pas s'inscrire à ce tournoi. *Fondement : Bien que le tournoi se déroule en Ontario, le règlement du Québec s'applique, car il ne permet aux joueurs de 10 ans et moins que de participer à des tournois 12 ans et moins.*

Un joueur de 12 ans et moins de Terre-Neuve tente de s'inscrire à un tournoi pour 18 ans et moins en Alberta. Dans ce cas, le règlement de l'Alberta s'appliquerait et le joueur ne pourrait pas s'inscrire à ce tournoi. *Fondement : Le règlement de l'Alberta, hôte du tournoi, ne permet aux joueurs de 12 ans et moins que de participer à des tournois 16 ans et moins.*

**N. B. Il incombe aux joueurs de connaître le règlement concernant la participation à des catégories d'âge supérieures. Si un joueur s'inscrit à un tournoi pour lequel il n'est pas admissible selon ce règlement et que l'erreur n'est pas détectée au moment de l'inscription, l'association provinciale se réserve le droit de retirer le joueur du tableau. Dans le cas où le joueur participe au tournoi par erreur, les points accumulés ne seront pas comptabilisés.**

### Clause d'exception (pour CB, AB, SK et MB)

10 ans et moins : les joueurs se qualifiant selon leur mérite pour les Championnats canadiens 14 ans ou qui satisfont aux normes de performance publiées pour les joueurs de 2e année chez les 10 ans et moins (voir ci-dessous) peuvent participer à des tournois pour 16 ans et moins.

12 ans et moins : les joueurs se qualifiant selon leur mérite pour les Championnats canadiens 16 ans ou qui satisfont aux normes de performance publiées pour les joueurs de 2e année chez les 12 ans et moins peuvent participer à des tournois pour 18 ans et moins.

### Normes de performance de Tennis Canada

ANNÉE/ÂGE	FILLES	GARÇONS
<b>2<sup>e</sup> ANNÉE 12 ANS/12 ANS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Top 8 aux Championnats canadiens 14 ans en salle ou d'été</li> <li>• Quart de finaliste de tournois 14 ans de l'ETA de catégorie 3</li> <li>• Huitième de finaliste de tournois 14 ans de l'ETA de catégorie 2</li> <li>• Demi-finaliste au tournoi Auray U12 ou à l'Orange Bowl junior</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Top 12 aux Championnats canadiens 14 ans en salle ou d'été</li> <li>• Demi-finaliste au tournoi Auray U12 ou à l'Orange Bowl junior (tournois internationaux les plus importants chez les 12 ans et moins)</li> <li>• Gagnant d'un tournoi 12 ans de l'ETA</li> </ul>
<b>1<sup>re</sup> ANNÉE 12 ANS/11 ANS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gagnante des Championnats canadiens 12 ans en salle ou d'été</li> <li>• 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> aux Championnats canadiens 14 ans en salle ou d'été</li> <li>• Huitième de finaliste à Auray, Orange Bowl (tournois internationaux les plus importants chez les 12 ans et moins)</li> <li>• Demi-finaliste de tournois 12 ans de l'ETA (tourné estivale, autres)</li> <li>• Se qualifie selon son mérite pour les Championnats canadiens 14 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se qualifie selon son mérite pour les Championnats canadiens 12 ans</li> <li>• Top 4 aux Championnats canadiens 12 ans en salle ou d'été</li> <li>• Quart de finaliste de tournois 12 ans de l'ETA (tourné estivale)</li> </ul>
<b>2<sup>e</sup> ANNÉE 10 ANS/10 ANS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Top 5 aux Championnats canadiens 12 ans en salle ou d'été</li> <li>• Championne provinciale chez les 12 ans</li> <li>• 3<sup>e</sup> tour à l'Orange Bowl 12 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se qualifie selon son mérite pour les Championnats canadiens 12 ans</li> <li>• Top 12 aux Championnats canadiens 12 ans en salle/d'été (avril)</li> </ul>